

Image not found or type unknown



## Je déménage et souhaite vendre ma résidence principale.

Par **benicalap**, le **06/12/2017** à **12:59**

Bonjour,

Je déménage et souhaite vendre ma résidence principale. En attendant un futur acquéreur, elle sera vide de meubles non habitée et mise à la vente.

Dois-je payer les taxes d'habitation et Foncière?

Bien cordialement.

Par **Visiteur**, le **06/12/2017** à **13:17**

Bonjour,

foncière, oui ? Tant que vous en êtes le propriétaire ? L'habitation se valide au 1er janvier, donc si vous vous déclarez à une autre adresse avant, ça devrait être bon...?